



Perte de mes 12 points du permis de conduire

Par **baaziz**, le **07/07/2014** à **19:13**

Bonjour, ayant reçu la 48 si pour default de point, j'aurai voulu savoir si je peux directement prendre rendez vous pour les test psycotechnique ainsi que la visite médicale ? Et par la suite me réinscrire au code ? Ou ya t il un délai a attendre avant de faire toute ces démarches ?
Merci

Par **maitreantoineregley**, le **08/07/2014** à **21:33**

Bonjour,
Vous devez attendre 6 mois à partir de la remise de votre permis pour le repasser.
Sachez, à toutes fins, qu'il existe plusieurs possibilités de récupérer le permis par des voies judiciaires et administratives. Pour cela, il faudrait soumettre votre 48 SI et votre relevé d'information intégrale, que vous trouverez en préfecture. A partir de ces documents, nous pourrions envisager la stratégie pour vous aider à récupérer le permis.

Par **Visiteur**, le **09/07/2014** à **10:42**

Bonjour,
Vous devez attendre 6 mois à partir de la remise de votre permis pour le repasser certes mais donc on peut attaquer la formation avant ? non ?

Par **maitreantoineregley**, le **09/07/2014** à **10:50**

oui oui on peut attaquer la formation avant. On peut aussi attaquer la décision du Ministre.
c'est bien aussi...